

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 février 2022 à 16 h 00

AUJOURD'HUI onze février deux mille vingt deux

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 04 février 2022, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidentant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Cécile LAPORTE à Julien BONY, Stanislas RENIÉ à Eric FAIDY

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Arrivent pendant la présentation de la question n°1 :

Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Alparslan COSKUN, Anna AUBOIS (fin du pouvoir donné à Lucas PEYRE), Samir EL BAKKALI (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS), Nicaise JOSEPH Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET)

Quittent la séance pendant le débat de la question n°6 :

Dominique BRIAT (pouvoir donné à Marion CANALES), Anna AUBOIS (pouvoir donné à Lucas PEYRE), Samir EL BAKKALI (pouvoir donné à Magali GALLAIS), Pierre SABATIER (pouvoir donné à Christophe BERTUCAT)

Rapport N° 8
ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Trésorier de Clermont Métropole et Amendes a transmis à la Ville plusieurs états de produits irrécouvrables, d'un montant global de 182 482,35 euros.

Admissions en non-valeur :	488,05 euros
Créances éteintes :	181 994,30 euros

Il s'agit de créances dont le recouvrement n'a pu être opéré pour diverses raisons.
Le détail des motifs vous est présenté dans les tableaux ci-après.

Il vous est donc proposé, en accord avec votre commission, d'en admettre l'irrécouvrabilité pour un montant total de 182 482,35 euros.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **17 FEV. 2022**

Pour le Maire et par délégation,
l'Adjointe aux Finances,

Marion CANALÈS



BUDGET PRINCIPAL		
ADMISSIONS EN NON VALEUR		
SOUS TOTAL ADMISSIONS EN NON VALEUR		0,00 €
CREANCES ETEINTES		
Garantie emprunt SOLIHA		177 910,18 €
Restauration scolaire et garderie scolaire, péri scolaire, école des sports et mercredis		1 839,56 €
Séjours, activités loisirs, ateliers, sorties		902,25 €
Crèches		1 342,31 €
SOUS TOTAL CREANCES ETEINTES		181 994,30 €
TOTAL BUDGET PRINCIPAL		181 994,30 €
BUDGETS ANNEXES		
ADMISSIONS EN NON VALEUR		
Charges locatives la gauthière		340,69 €
Charges eau marché St Pierre	HT	131,72 €
	TVA	15,64 €
	TTC	147,36 €
TOTAL BUDGETS ANNEXES	TTC	488,05 €
TOTAL GENERAL		182 482,35 €

SERVICE GESTIONNAIRE	N° DE LISTE	NATURE	MONTANT PROPOSE			MONTANT REJETE OU PAYE	MONTANT A ADMETTRE		
			HT	T.V.A.	TTC/EXO		T.T.C	HT	T.V.A.
BUDGET PRINCIPAL									
DIRECTION GUICHET UNIQUE									
CREANCES ETEINTES	6542 B	Restauration scolaire, garderie, péri scolaire, mercredis et école des sports	498,40 €		498,40 €		498,40 €		498,40 €
CREANCES ETEINTES	6542 C	Restauration scolaire, garderie, péri scolaire, mercredis et école des sports	1 341,16 €		1 341,16 €		1 341,16 €		1 341,16 €
TOTAL GUICHET UNIQUE			1 839,56 €		1 839,56 €				
DIRECTION ENFANCE									
CREANCES ETEINTES	6542 B	Centre aéré, séjours, sorties et activités loisirs	354,65 €		354,65 €		354,65 €		354,65 €
CREANCES ETEINTES	6542 C	Centre aéré, séjours, sorties et activités loisirs	547,60 €		547,60 €		547,60 €		547,60 €
TOTAL DE			902,25 €		902,25 €				
DIRECTION PETITE ENFANCE									
CREANCES ETEINTES	6542 B	Crèches	140,10 €		140,10 €		140,10 €		140,10 €
CREANCES ETEINTES	6542 C	Crèches	1 202,21 €		1 202,21 €		1 202,21 €		1 202,21 €
TOTAL DPE			1 342,31 €		1 342,31 €				
DIRECTION FINANCES COMPTABILITE GESTION									
CREANCES ETEINTES	6542 A	Garantie emprunt SOLIHA	177 910,18 €		177 910,18 €		177 910,18 €		177 910,18 €
TOTAL DFCG			177 910,18 €		177 910,18 €				
TOTAL BUDGET PRINCIPAL			181 994,30 €	0,00 €	181 994,30 €				
BUDGET ANNEXES									
NON VALEUR	4934900012	Charges locatives La Gauthière	340,69 €		340,69 €		340,69 €		340,69 €
NON VALEUR	4934900012	Charges eau marché St Pierre	131,72 €	15,64	147,36 €		147,36 €		147,36 €
TOTAL BUDGET ANNEXE 13			472,41 €	15,64 €	488,05 €				

N° ETAT TPM	MOTIFS DE LA DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR ET ABANDON DE CREANCES										
	AUTORISATION DE SAISIE VENTE REFUSEE AUTORISATION DE POURSUITES REFUSEE		CREANCES INFERIEURES AU SEUIL DES POURSUITES (DELIB.DU 17 DECEMBRE 2004) SOIT : 15 € POUR LES MISES EN DEMEURE 45 € POUR LES SAISIES EXECUTION		CREANCES ETEINTES (SURENDETTEMENT, LIQUIDATION JUDICIAIRE) INSUFFISANCE D'ACTIF		DISPARITION DU REDEVABLE (NPAI , DECES...) POURSUITES SANS EFFET		IRRECOUVRABILITE DU DEBITEUR PV DE CARENCE CERTIFICAT D'IRRECOUVRABILITE COMBINAISON INFRUCTUEUSE D'ACTES		TOTAL
	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	
BUDGET PRINCIPAL											
Liste 6542A					1	177 910,18 €					177 910,18 €
Liste 6542B					4	993,15 €					993,15 €
Liste 6542C					4	3 090,97 €					3 090,97 €
TOTAL PRINCIPAL				0,00 €	9	181 994,30 €		0,00 €		0,00 €	181 994,30 €
Liste 4934900012							1	340,69 €	1	147,36 €	488,05 €
TOTAL BUDGET ANNEXE 13							1	340,69 €	1	147,36 €	488,05 €
TOTAL GENERAL				0,00 €	9	181 994,30 €	1	340,69 €	1	147,36 €	182 482,35 €